



le village de

Lalouvesc

CONSEIL MUNICIPAL de LALOUVESC

Séance du 4 mars 2024

- Procès-Verbal -

1. COMMISSION FINANCES

- a. Autorisation pour le maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (délib)
- b. Subvention 2024 pour l'école St Joseph (délib)
- c. Subventions pour les associations (délib)

2. DIVERS

- a. Constitution d'une commission pour la vente de l'ancienne école publique
- b. Présentation et discussion sur le projet BP 2024 (M. BOBER Michel)
- c. Convention sur l'eau avec le département (M. BESSET François)
- d. Participation à la COP 07 (M. SALAÛN Jean-Michel)
- e. Tarif 2024 (eau, emplacements commerciaux, taux des taxes foncières, habitations, publicité extérieure)

Membres présents (à l'ouverture de la séance à 20h00)

Jacques BURRIEZ (Maire)

François BESSET (1er adjoint)

Jean-Michel SALAÜN (2ème adjoint)

Aurélie DESBOS (3ème adjoint)

Dominique BALAY (absent excusé donne pouvoir à M. BURRIEZ Jacques)

Julien BESSET

Aline ACHARD

Nicole PORTE

Gérard GUIRONNET

Michel BOBER

Christine TREBUCHET (absent excusé donne pouvoir à M. GUIRONNET Gérard)

Secrétaire de séance : BOBER Michel

=> Vérification du quorum (6 minimum) : 9 personnes + 2 pouvoirs

Validation du précédent procès-verbal du conseil municipal (11 décembre 2023) ainsi que validation du procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2023 après une demande de modification de M. BOBER Michel

Séance

1. COMMISSION FINANCES

a. Autorisation pour le maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Délibération n° 001 - Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – (Voir annexe)

Le conseil approuve à l'unanimité cette délibération.

b. Subvention 2024 pour l'école St Joseph

Délibération n° 002 – Avenant convention forfait communal pour l'OGEC de l'école St Joseph (Voir annexe)

Le conseil approuve à l'unanimité le montant du forfait communal versé à l'OGEC de l'école St Joseph.

c. Subventions pour les associations :

Délibération n° 003 -Subventions aux associations (Voir annexe)

Le conseil approuve à l'unanimité les subventions aux associations pour l'année 2024.

5. DIVERS

a. Constitution d'une commission pour la vente de l'ancienne école publique

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en place une commission qui s'occupera de réceptionner tous les échanges concernant la vente de l'ancienne école. Le délai de réception des enveloppes reçues aura lieu fin mars 2024.

Il propose que cette commission soit composée de :

- Monsieur le Maire
- Les 3 adjoints
- M. GUIRONNET Gérard

A ce jour environ 9 visites ont eu lieu, plusieurs personnes du village et de l'extérieur semblent intéressées.

b. Présentation et discussion sur le projet BP 2024 (M. BOBER Michel)

Monsieur le Maire laisse la parole à M. BOBER Michel.

Préalablement la note introductive et tableaux sont remis aux élus (bien que déjà transmis par mail avant le conseil) (Voir annexe)

M. BOBER explique que sous réserves de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion par la trésorerie, l'affectation des résultats 2023 fera état d'un excédent d'exploitation de 649 994.54 euros à répartir comme suit :

- 286 874.14 euros affectés au compte d'investissement afin de combler le déficit d'investissement à fin 2023

- 363 120.40 euros reportés au compte de fonctionnement pour l'année 2024.

En 2022 l'excédent d'exploitation de 495 192.85 euros a été réparti comme suit :

- 59 111.57 euros affectés au compte d'investissement afin de résorber le déficit à fin 2022

- 436 081.28 euros reportés au compte de fonctionnement pour l'année 2023

A noter que la hausse sensible de l'excédent de fonctionnement par rapport à 2022 soit 154 801.69 euros, inclut la vente des terrains de l'éco-lotissement.

En excluant la vente des terrains ainsi que les reports d'excédents des exercices antérieurs, la commune a diminué de manière conséquente sa capacité à créer son autofinancement.

	2022	2023	Évolution
Dépenses de fonctionnement	600 418.10 €	671 607.76 €	+ 11.9 %
Recettes de fonctionnement	705 886.92 €	726 940.05 €	+ 2.9 %
Excédent	105 486.82 €	54 882.29 €	- 48 %

La hausse des dépenses de fonctionnement pour un montant de l'ordre de 71 000 euros, est issue

- des achats (augmentation de 20 000 euros essentiellement due aux postes énergie et carburant)

- charges de personnel (augmentation de 28 000 euros) sur l'exercice 2023.

- dotation aux provisions pour risques (21 000 euros)

Avec un niveau élevé de services extérieurs qui totalisent 172 000 € en 2023 contre 167 000 € en 2022.

Au niveau des investissements l'année 2023 a été marquée par une légère augmentation avec un total de 390 000 € contre 308 000 € en 2022. A noter que les travaux de réhabilitation du réseau d'eau représentent le montant le plus important.

En confirmation de la note émise en septembre 2023, je rappelle qu'il est plus que souhaitable d'exercer un contrôle plus strict sur nos dépenses de fonctionnement et de ne plus engager d'achat sans avoir la certitude d'une réelle nécessité.

Le projet du BP 2024 devra certainement être modifié (dans l'attente des devis de voirie) est constitué de dépenses prévisionnelles destinées potentiellement à être engagées sous réserves d'une réelle nécessité. Il n'est plus envisageable d'engager des dépenses sans concertation préalable entre le Maire et les seuls Adjointes.

L'année 2023 a connu des dysfonctionnements qui génèrent des conséquences sur le montant de nos dépenses, il serait dommageable de ne pas changer de comportement.

Monsieur le Maire explique au conseil les difficultés observées au début du mandat concernant du matériel défectueux et cassé qu'il a fallu remplacer afin de pouvoir continuer à travailler dans de bonnes conditions.

M. BOBER explique qu'au niveau du fonctionnement le niveau de dépenses est estimé à 670 000 €, celui des recettes à 726 000 € si tout se passe bien au niveau de la saison pour le camping.

Au niveau investissement certains travaux initialement prévus sont reportés en 2025. (Se reporter aux tableaux joints concernant le détail des dépenses de fonctionnement prévisionnelles et les investissements envisagés).

M. BOBER reproche les décisions de Monsieur le Maire concernant les dépenses liées au personnel.

Monsieur le Maire explique que ces décisions sont à l'initiative du Maire, il ne pense pas avoir fait de choses insensées, il a pris exemple sur ce que fait la Communauté de communes en vérifiant le travail accompli par chaque agent, leur ancienneté, ...

Il a essayé de remettre à niveau les salaires par rapport aux autres communes.

Il explique également que les employés montrent une réelle motivation dans leur travail.

M. BOBER reproche le manque de discussion avant le choix des montants accordés pour chaque employé.

M. SALAUN prend la parole et exprime qu'il serait souhaitable que l'avis des adjoints soit pris en compte avant toute décision importante.

c. Convention sur l'eau avec le département (M. BESSET François)

Prise de parole de Mme BESSET François.

Le département de l'Ardèche avec le département de la Drome ont mis en place une convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau.

Cette assistance concerne différents postes comme l'assainissement collectif qui s'appelle la SATESE pour nous cela concerne la Station d'épuration, les réseaux d'eau usées, un autre domaine qui concerne l'eau potable qui s'appelle la SATEP qui concerne les réservoirs d'eaux, les canalisations d'eau potable et le dernier domaine est l'assistance technique d'ingénierie cela concerne les constructions de réservoirs d'eau, les bureaux d'études, les plans et les montages de dossiers de subventions.

Cette convention est intéressante surtout concernant la SATESE car nous n'en avons pas besoin pour la SATEP. La participation financière pour adhérer à cette convention est de 330 € pour les communes de moins de 500 habitants.

d. Participation à la COP 07 (M. SALAÜN Jean-Michel)

L'Ardèche a lancé en février une réflexion à l'échelle du département, baptisée COP 07.

La COP 07 concerne la transition écologique, elle propose des thématiques sur différents sujets comme les déplacements, les forêts, les logements, l'alimentation...

Cette première réunion a rassemblé 180 participants, du côté des élus seuls les responsables des Communautés de communes étaient invités.

Pour plus de détails, voir bulletin municipal du mois de mars 2024 N° 44 (page 6-10)

e. **Tarif 2024 (eau, emplacements commerciaux, taux des taxes foncières, habitations, publicité extérieure)**

Concernant les tarifs 2024, pour le moment rien n'a été établi, il faudra étudier cette question et voir la prochaine fois si des changements sont nécessaires.

DISCUSSION :

Echange sur le déneigement dû à la forte quantité de neige tombée ce dimanche 3 mars 2024.
Pour l'ensemble, bonne exécution de travail, des détails d'organisation sont à peaufiner.

Clôture de la séance à 21 h 33 heures

Pour validation du présent procès-verbal

BOBER Michel
Secrétaire de séance

Jacques BURRIEZ
Maire

ANNEXES

Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal de LALOUVE
Délibération n°2024_003_D

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le

ID : 007-210701280-20240304-2024_003_D-DE

S'LO

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9 + 2 pouvoirs
Date de la convocation et affichage		
28 février 2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacques BURRIEZ, Maire.

Présents : Mmes ACHARD Aline, DESBOS Aurélie, PORTE Nicole, MM. BESSET François, BESSET Julien, BOBER Michel, BURRIEZ Jacques, GUIRONNET Gérard, SALAÛN Jean-Michel,

Absents excusés : M. BALAYÉ Dominique (pouvoir à M. BURRIEZ Jacques) et Mme TREBUCHET Christine (pouvoir à M. GUIRONNET Gérard)

Secrétaire de séance : M. BOBER Michel

Objet de la délibération :

SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose aux conseillers les subventions pour les associations :

Associations	2023	2024	
ACCA	90 €	90 €	
ADAPEI	100 €	100 €	
ALAUDA	150 €	150 €	
Amicale sapeurs- pompiers	260 €	260 €	
USPL foot	200 €	200 €	
Bibliothèque	400 €	400 €	
Carrefour des Arts	2 500 €	3 000 €	Demande exceptionnelle
Comité des fêtes	1 000 €	1 800 €	Demande exceptionnelle
Club des 2 clochers	1 000 €	1 200 €	Demande exceptionnelle
FNACA	90 €	90 €	
Monts du balcon	850 €	850 €	
Lyre Louvetonne	250 €	250 €	
Ciné le foyer	750 €	750 €	
Total	7 640 €	9 140 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, fixe les subventions suivantes :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Pour le Carrefour des Arts - M. Julien BESSET - Président de l'association ne participe pas au vote

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Ces subventions seront inscrites à l'article 65748 du budget communal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, ans ci-dessus indiqués.

Classification : 7.5

Jacques BURRIEZ,
Maire de LALOUVE



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

Extrait du registre des délibérations
Délibération n°2024_001_D
du conseil municipal de LALOUVESC

Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le

ID : 007-210701280-20240304-2024_001_D-DE

SLOW

Département de l'Ardèche – Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9 + 2 pouvoirs
Date de la convocation et affichage		
28 février 2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacques BURRIEZ, Maire.

Présents : Mmes ACHARD Aline, DESBOS Aurélie, PORTE Nicole, MM. BESSET François, BESSET Julien, BOBER Michel, BURRIEZ Jacques, GUIRONNET Gérard, SALAÛN Jean-Michel,

Absents excusés : M. BALAY Dominique (pouvoir à M. BURRIEZ Jacques) et Mme TREBUCHET Christine (pouvoir à M. GUIRONNET Gérard)

Secrétaire de séance : M. BOBER Michel

Objet de la délibération :

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (Dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

M. le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales : Article L1612-1 modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD)

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement. Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2023 est de : 789 648 €
Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 197 412 €, soit 25% de 789 648 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- Situation n° 4 FAURIE TP (opération 193) = 8 098,91 € (article 231) chapitre 23
- Etat de frais notaire Maître BECHETOILLE (Opération 203) = 443,78 € (article 2118) chapitre 21
- Remplacement de la porte d'entrée Menuiserie BESSET = 3060,00 € (article 2135) chapitre 21
- Mission de maîtrise d'œuvre honoraires NALDEO (opération 204) = 1273.50 € (article 231) chapitre 23

TOTAL = 12 876,19 € (inférieur au plafond autorisé de 197 412 €)

Après délibération, le conseil municipal :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

DECIDE d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, ans ci-dessus indiqués.

Classification : 7.1

Jacques BURRIEZ,
Maire de LALOUVESC



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

Commentaires concernant les finances de la commune au terme de l'exercice 2023.

La délibération inhérente à l'affectation des résultats 2023 fait état globalement d'un excédent d'exploitation de 649 994.54 euros à répartir comme suit :

- 286 874.14 euros affectés au compte d'investissement afin de combler le déficit d'investissement à fin 2023
- 363 120.40 euros reportés au compte de fonctionnement pour l'année 2024.

En 2022 l'excédent d'exploitation de 495 192.85 euros a été réparti comme suit

- 59 111.57 euros affectés au compte d'investissement afin de résorber le déficit à fin 2022
- 436 081.28 euros reportés au compte de fonctionnement pour l'année 2023

A noter que la hausse sensible de l'excédent de fonctionnement par rapport à 2022 soit 154 801.69 euros, inclut la vente des terrains de l'éco-lotissement

En excluant la vente des terrains ainsi que les reports d'excédents des exercices antérieurs, la commune a diminué de manière conséquente sa capacité à créer son autofinancement.

	2022	2023	évolution
Dépenses de fonctionnement	600 418.10	671 607.76	+ 11.9 %
Recettes de fonctionnement	705 886.92	726 940.05	+ 2.9%
Excédent	105 486.82	54 882.29	-48%

La hausse des dépenses de fonctionnement pour un montant de l'ordre de 71 000 euros, est issue

- des achats (augmentation de 20 000 euros essentiellement due aux postes énergie et carburant)
- charges de personnel (augmentation de 28 000 euros)
- dotation aux provisions pour risques(21 000 euros)

avec un niveau élevé de services extérieurs qui totalisent 172 000 euros en 2023 contre 167 000 euros en 2022.

Au niveau des investissements l'année 2023 a été marquée par une légère augmentation avec un total de 390 000 euros contre 308 000.00 euros en 2022. A noter que les travaux de réhabilitation du réseau d'eau représentent le montant le plus important. (voir détail des investissements réalisés en annexe)

En confirmation de la note émise en septembre 2023 (document également joint en annexe) je rappelle qu'il est plus que souhaitable d'exercer un contrôle plus strict sur nos dépenses de fonctionnement et de ne plus engager d'achat sans avoir la certitude d'une réelle nécessité.

Le projet du BP 2024 qui devra certainement être modifié, est constitué de dépenses prévisionnelles destinées potentiellement à être engagées sous réserves d'une réelle nécessité. Il n'est plus envisageable d'engager des dépenses sans concertation préalable entre le Maire et les seuls Adjoints.

L'année 2023 a connu des dysfonctionnements qui génèrent des conséquences sur le montant de nos dépenses, il serait dommageable de ne pas changer de comportement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	2022	2023	BP 2024	RECETTES FONCTIONNEMENT	2022	2023	BP 2024
				002 excédent de fonctionnement reporté	0,00	0,00	363 120,40
011 Charges à caractère général	281 016,37	302 576,00	327 590,94	013 atténuation de charges	25 520,44	15 816,02	0,00
dont 60 Achats	95 065,13	115 605,40	134 100,00	70 produits des services du domaine et vente	160 689,54	285 236,77	137 258,00
dont 61 Services extérieurs	137 086,80	130 037,51	139 790,94	dont 7011 facturation Eau	41 945,87	43 514,06	44 000,00
dont 62 Autres services extérieurs	30 241,44	41 893,33	38 000,00	dont 7015 ventes terrains aménagés	62 354,00	178 340,00	30 000,00
dont 63 Impôts taxes et versements assimilés	18 623,00	15 039,76	15 700,00	dont redevances assainissement	39 780,80	37 266,90	37 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	210 212,57	238 263,42	205 600,00	dont indemnité compensatrice agence postale	14 124,00	14 124,00	14 124,00
014 atténuation de produits	5 782,00	9 118,00	9 600,00	dont concess,cimeti,/redevances modern reseau/polut,	16 387,87	11 843,83	11 634,00
023 virement à la section investissement	0,00	0,00	422 162,54	73 impôts et taxes	222 747,79	301 086,13	298 200,00
65 autres charges de gestion courante	85 765,52	85 950,13	91 200,00	dont impôts directs locaux	155 058,00	224 591,00	225 000,00
66 charges financières	15 641,64	13 825,86	13 100,00	dont attribution compensation CCVA	38 336,54	45 306,82	42 000,00
67 charges exceptionnelles	2 000,00	204,35	500,00	dont fonds dept communes de -5000h	28 234,25	29 537,24	29 500,00
68 dotations aux provisions	0,00	21 670,00	20 000,00	74 Dotations subventions et participations	219 630,62	177 131,34	174 175,08
				dont dotations forfaitaire /solidarité rurale/perequation	192 973,00	161 587,00	166 500,00
				dont FCTVA	16 235,00	7 139,08	7 675,08
				75 autre produits (camping et locations)	131 373,19	125 559,79	117 000,00
				77 produits exceptionnels	8 279,34	0,00	
total dépenses hors virements à la section invest.	600 418,10	671 607,76	667 590,94	total recettes hors excédent fonct. reporté	768 240,92	904 830,05	726 633,08
variation sur exercice précédent	9,9%	11,9%	-0,6%	total hors vente terrains excolotissement	705 886,92	726 490,05	696 633,08
TOTAL DES DEPENSES	600 418,10	671 607,76	1 089 753,48	TOTAL DES RECETTES	768 240,92	904 830,05	1 089 753,48
excédent hors report et vente terrains	105 468,82	54 882,29	29 042,14		5,4%	2,9%	-4,1%
		233 222,29	59 042,14	variation sur exercice précédent	105 468,82	54 882,29	29 042,14
DEPENSES INVESTISSEMENTS	2022	2023	BP 2024	RECETTES INVESTISSEMENTS	2022	2023	BP 2024
001 Déficit d'investissement reporté	0,00	39 802,54	286 874,14	001 Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
12 subvention d'investissement	0,00	0,00		10222 FCTVA	0,00	41 400,30	33 672,09
16 emprunt et dettes assimilées	45 933,70	108 338,29	253 636,00	10226 Taxe d'aménagement	1 487,01	1 411,35	1 400,00
20 immobilisations incorporelles	17 520,00	14 539,92		1068 excédent de fonctionnement transféré	0,00	59 111,57	286 874,14
204 subventions d'équipement versées	0,00	0,00		13 Subventions d'investissements	21 000,00	149 212,68	321 000,00
21 immobilisations corporelles	173 547,59	36 242,10	257 800,00	16 Emprunts et dettes assimilées	270 000,00	0,00	200 000,00
23 immobilisations en cours	151 369,90	339 087,19	566 798,63	021 virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	422 162,54
				024 produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	100 000,00
total dépenses hors report déficit	388 371,19	498 207,50	1 078 234,63	total recettes hors excédent reporté et transféré	292 487,01	192 024,33	656 072,09
TOTAL DES DEPENSES	388 371,19	538 010,04	1 365 108,77	TOTAL DES RECETTES	292 487,01	251 135,90	1 365 108,77

invest équilibré

0,00

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé au 31/12/2022	BP 2023	Réalisé en 31/12/ 2023	BP 2024	évolution /2023
	011 Charges à caractère général	281 016,37	355 642,31	302 576,00	327 590,94	8%
	60. Achat	95 065,13	134 400,00	115 605,40	134 100,00	16%
602	achats stockés Autre approvisionnement					
6021	matieres consommables	362,89				
6022	Fournitures consommables autre qu alimentation	165,50				
6061	Fournitures non stockable(eau,energ)					
60612	Energie et electricité	35 336,62	52 000,00	44 673,40	54 000,00	21%
60621	Combustibles	36 559,92	52 000,00	43 087,48	52 000,00	21%
60622	Carburants	4 923,50	7 000,00	5 540,40	7 000,00	26%
60623	Alimentation	1 192,53	2 000,00	736,21	1 000,00	36%
60624	Produits de traitement	1 404,48	2 500,00	2 302,99	2 400,00	4%
60631	Fournitures d'entretien	5 051,78	6 000,00	3 772,34	4 000,00	6%
60632	Fourniture de petit equipement	6 781,50	8 000,00	10 963,91	8 000,00	-27%
60633	Fournitures de voirie	59,90	700,00	0,00		
60636	Vêtements de travail	377,04	800,00	571,40	600,00	5%
6064	Fournitures administratives	1 384,11	2 000,00	2 022,56	3 000,00	48%
6068	Autres fournitures	1 465,36	1 400,00	1 214,71	1 300,00	7%
6071	compteurs			720,00	800,00	11%
	61. Services extérieurs	137 086,80	168 342,31	130 037,51	139 790,94	8%
611	Sous traitance générale	3 557,20	4 500,00	7 730,74	8 000,00	3%
612	Redevances de Crédit bail		7 000,00			
613	LOA credipar citroen berlingo 534,38/mois)			4 809,42	6 412,56	33%
6132	location immobilieres	728,40				
6135	locations mobilieres	447,55				
61521	Terrains	10 088,70	15 000,00	85,27		
615221	Batiments publics	14 748,00	20 000,00	12 855,53	6 000,00	-53%
615228	Aures batiments	261,30		9 210,04	19 200,00	108%
61523	réseaux					
615231	voiries	13 002,54	14 000,00	11 215,20	23 838,38	113%
615232	réseaux	26 903,78	30 000,00	28 861,20	30 000,00	4%
61524	Bois et forets					
61528	autres					
61551	Materiel roulant	5 069,73	28 993,60	13 275,36	5 000,00	-62%
61558	Autres biens mobiliers	430,10	588,71			
6156	maintenance	16 172,57	25 000,00	16 105,60	17 000,00	6%
6161	Multirisque assurance	290,69	300,00	331,75	340,00	2%
6168	Assurance commune	18 055,36	20 000,00	2 620,58	20 000,00	-22%
617	Etudes et recherches	25 000,00		585,00		
618	Divers		2 960,00	22 351,82	4 000,00	
6182	Documentation	259,80				
6184	versement à des organismes de formation	150,00				
6188	Divers	1 921,08				
	62. Autres services extérieurs	30 241,44	34 100,00	41 893,33	38 000,00	-9%
6218	autres personnels extérieurs					
622	Rémunérations intermediaires		3 200,00	2 068,11	1 450,00	-30%
6225	indemnité comptable et regisseur	660,00				
6227	Frais d'actes et de contentieux	189,20				
6228	divers	1 097,90				
623	Publicité publications relations publiques		15 000,00	19 877,46	16 000,00	-20%
6231	annonces et insertion					
6232	Fetes et ceremonies	14 051,46				
6236	catalogue et imprimé					
6237	publication	483,60				
625	Déplacements et missions		1 500,00			
6257	reception	151,98				
626	Frais postaux et frais de telecommunications		10 200,00	9 305,38	10 000,00	7%
6261	affranchissement	962,46				
6262	frais telecommunication	8 614,36				
627	services bancaires	710,64	1 000,00	240,21	250,00	4%
6281	concours divers cotisation	1 137,00	1 200,00	1 467,00	1 500,00	2%
6282	frais gardiennage					
6283	Frais nettoyage des locaux			155,04		
62871	rattachement			7 012,66	7 000,00	0%
6288	Autres services extérieur(taxe de sejour)	2 182,84	2 000,00	1 767,47	1 800,00	2%
	63. Impôts et taxes	18 623,00	18 800,00	15 039,76	15 700,00	4%
635	Autres impôts taxes versements assimilés		9 900,00	11 933,76	12 500,00	5%
63512	taxes foncieres	9 876,00				

dont:

- 1 140,00 gite des aires
- 1 400,00 bat mairie
- 3 000,00 ext logement gardien
- 10 200,00 logement gardien
- 6 000,00 mise aux normes 2 * camping

63513	autre impôts locaux					
6353	Impôts indirects					
637	Impôts indirects	8 747,00	8 900,00	3 106,00	3 200,00	3%
012. Charges de personnels et frais assimilés		210 212,57	246 200,00	238 263,42	205 600,00	-14%
633	Impôts taxes vers assimilés sur rémunérations		8 000,00	11 441,93	9 600,00	
6332	cotisations versées au FNAL	126,42				
6336	cotisation au centre national	2 171,87				
6338	autre impôts et taxes vesr assimilés	379,34				
64. Charges de personnel		207 534,94	238 200,00	226 821,49	196 000,00	-14%
6411	personnel titulaire	64 803,52	51 400,00	55 586,04	95 000,00	71%
6413	personnel non titulaire	80 596,67	120 000,00	105 154,23	43 000,00	-59%
6415	congés payés	600,00		1 080,82	1 000,00	-7%
6450	charges de sécurité sociale et de prevoyance		66 000,00	61 615,20	54 000,00	-12%
6451	Cotisations URSSAF	33 018,87				
6453	Cotisations aux caisses de retraite	19 678,71				
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	2 624,59				
6455	Cotisations assur.de personnes	5 225,78				
6456	Versements au FNC du supl.familial					
6458	Coisations organismes sociaux	202,00				
6470	Autres charges sociales		800,00	3 385,20	3 000,00	-11%
6475	Médecine du travail , pharmacie divers	784,80				
014 Attenuations de produits		5 782,00	9 120,00	9 118,00	9 600,00	5%
701249	Revers ag,eau redev,pollution	5 782,00	6 334,00	6 332,00	6 700,00	6%
7068129	Revers ag,eau redev,modernisation	0,00	2 786,00	2 786,00	2 900,00	4%
65. Autres charges de gestion courante		85 765,52	87 615,00	85 950,13	91 200,00	6%
65311	Indemnités	26 139,15	26 200,00	26 865,24	27 100,00	1%
65313	cotisations de retraite		1 500,00	1 128,36	1 140,00	1%
65315	formation		600,00	220,00	223,00	1%
6532						
6533	cotisations retraites	1 097,84				
6534	cotisations sociales part patronales					
6535	Formation	0,00				
6553	Service incendie CONTRÔLE (cf 04)	8 316,00	8 760,00	8 756,00	9 200,00	5%
65548	Autres contributions	4 137,17				
6558	autres contributions obligatoires	674,10		652,66	700,00	7%
65568	Autres contributions		5 000,00	456,00	460,00	1%
6562						
65733	departements	1 120,00				
657351	GFP de rattachement	525,00	550,00	525,00		
65748	Subv, fonct aux ass et autres pers.dt privé(cf 05)	43 754,00	45 000,00	46 970,00	52 000,00	11%
6581	redevances concession brevets			350,18	350,00	0%
6588	autres charges diverses de gestion courante		5,00	26,69	27,00	1%
658828	Autres secours					
65888	Autres	2,26				
66. Charges financières		15 641,64	14 820,00	13 825,86	13 100,00	-0,05
66111	interets réglés à l echeance	15 641,64	14 820,00	13 825,86	13 100,00	-5%
67. Charges exceptionnelles		2 000,00	0,35	204,35	500,00	145%
6712	pénalités amendes fiscales					
6713	secours et dons					
6714	bourse et prix	2 000,00	0,00			
673	Titres annulés sur exerc.anterieurs		0,35	204,35	500,00	145%
675	charges exceptionnelles/ val cpt immobilisation					
68.Dotations aux amortissements dépréciations et provisions			21 670,00	21 670,00	20 000,00	-8%
681	dot amortissements et provisions		21 670,00	21 670,00	20 000,00	-8%
6817	dotation aux provisions creances client					
022 dépenses imprévues						
	Charges eng.et non comptabilisées					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		600 418,10	713 397,66	649 937,76	647 590,94	0%
023 virement à la section d investissement		0,00	505 046,40	0,00	422 162,54	-16%
23	virement à la section d investissement		505 046,40		422 162,54	-16%
TOTAL DEPENSES D EXPLOITATION		600 418,10	735 067,66	671 607,76	667 590,94	-1%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		600 418,10	1 240 114,06	671 607,76	1 089 753,48	-12%
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	<i>Réalisé au</i> 31/12/2022	BP 2023	<i>Réalisé au</i> 31/12/2023		

	13 atténuation de charges	25 520,44	11 780,00	15 816,02	0,00	0,00
6419	rbst sur remuneration	24 918,41	11 780,00	15 816,02		
6459	remb sur charges securite soc, indemnité inflat.	602,03				
6479	rbst sur autres charges sociales					
	70. produits des services domaine et vente	160 689,54	270 000,00	285 236,77	137 258,00	-52%
70111	Ventes d'eau aux abonnés	41 945,87	40 000,00	43 514,06	44 000,00	1%
701241	redevance pollution	6 779,37	6 000,00	6 135,33	6 200,00	1%
70128	Autres taxes et redevance d'eau		30 000,00			
7015	vente de terrains aménagés	62 354,00	190 000,00	178 340,00	30 000,00	-83%
7024	FCTVA					
70311	Concession dans les cimetières	6 840,00	2 500,00	2 940,00	2 500,00	-15%
7032	Droit de permis de stationnement et location			234,00	234,00	0%
70323	Redevance d'occupation dom publ.	221,00				
70388	autres redevances et recettes divers.		1 500,00	90,00	100,00	11%
704	Travaux					
70611	redevance d'assainis, collectif			37 266,90	37 500,00	1%
706121	Redevance modernisation reseau			2 592,48	2 600,00	0%
7064						
70682	location de compteurs					
70688	autres prestations de services			14 124,00	14 124,00	0%
706811	redevance d'assainis, collectif	39 780,80				
7068121	autres redevances	2 768,50				
70878	par d autres redevables					
	73. Impôts et taxes	222 747,79	245 924,46	301 086,13	298 200,00	-1%
73111	taxes foncières et d habitation	155 058,00	204 102,46	224 591,00	225 000,00	0%
73154	Droits de place			1 311,00	1 300,00	-1%
7318	autre impôts locaux			340,07	400,00	18%
73211	attribution de compensation(CCVA)	38 336,54	41 822,00	45 306,82	42 000,00	-7%
732221	fonds de perequation ressources			6 301,00	6 300,00	0%
73223	Fds de perquation des ress.com.	28 234,25		23 236,24	23 200,00	0%
7336	Droits de place	1 119,00				
7338	Autres Taxes					
7362	taxes de séjour					
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière					
	74. Dotations, subventions, participations	219 630,62	191 137,00	177 131,34	174 175,08	-2%
74111	Dotation forfaitaire	163 482,00	129 742,00	129 742,00	129 000,00	-1%
741121	Dotation solidarite rurale	15 703,00	18 083,00	18 083,00	19 000,00	5%
741127	Dotation nationale de perequation	13 788,00	13 788,00	13 762,00	13 700,00	0%
742	Dotations aux élus locaux	4 547,00	4 762,00	4 762,00	4 800,00	1%
744	FCTVA	16 235,00	7 000,00	7 139,08	7 675,08	8%
74718	autre					
74718	Département					
7472	Région	87,00				
7473	Autres communes					
74748	Attribution du fond depart.perequation					
7478	Autres oganismes (subvention)	315,62	13 762,00	157,26		
74832	Etat compensatoire au titre exon.ta			1 518,00		
74833	Etat compensatoire au titre exon.ta	1 432,00				
74834	Etat compensatoire au titre exon.ta	1 432,00				
74835	Autres attributions et participations	4 041,00	4 000,00	1 016,00		
7484	Dotation recensement			952,00		
	75. Autres produits de gestion courante	131 373,19	104 500,00	125 559,79	117 000,00	-7%
752	revenus des immeubles	114 751,67	90 000,00	108 694,58	100 000,00	
7588	revenus locatifs	16 621,52	14 500,00	16 865,21	17 000,00	
7588	exce excédent					
	76. Produits financiers		0,35			
	77. Produits exceptionnels	8 279,34	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	produits exceptionnels	1 406,00	0,00			
775	vente materiel de transport					
7788	produits excep divers :indemnité d assurance	6 873,34				
	78. Reports, ressources non utilisées d'opérations antérieures					
02	Excéd. de fonct.reporté	0,00	416 772,25	0,00	363 120,40	-13%
	Excédent de fonctionnement reporté		416 772,25		363 120,40	-13%
	Recettes d'exploitation	768 240,92	823 341,81	904 830,05	726 633,08	-20%
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	768 240,92	1 240 114,06	904 830,05	1 089 753,48	-12%

	DEPENSES INVESTISSEMENT	Réalisé au 31/12/2022	BP 2023	Réalisé en 31/12/ 2023	BP 2024	report en 2025
16	Emprunts et dettes assimilées	45 933,70	316 000,00	108 338,29	253 636,00	
164	Emprunts auprès des établissements financiers			62 354,00	207 646,00	
1641	Emprunts en euros	45 933,70	316 000,00	45 984,29	45 990,00	
20	Immobilisations incorporelles	17 520,00	16 000,00	14 539,92	0,00	
202	Frais études ,elab,Modif et rév ,doc,Urbanisme					
203	Frais études ,rec et dev et frais insertions	5 400,00	16 000,00	14 539,92		
2031	Frais d'études	12 120,00	0,00	0,00		
204	Subvention d'équipement versées	0,00	20 000,00	0,00	0,00	
2041	Subventions d'equip aux organismes publics					
20411	Etat					
204112	Batiments et installations		20 000,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	173 547,59	74 709,03	36 242,10	257 800,00	
211	terrains	1 152,00				
2116	Cimetière	35 224,80	18 775,43	18 775,20		
2118	Autres terrains					
212	Agencement et aménagement de terrains	0,00	20 033,60	10 285,60		
2135	instal,géné,aamenagements beausejour	5 774,40	1 642,00	2 854,98	168 000,00	
2138	Autres constr camping sanitaire+sanit, PMR	70 947,60			44 800,00	16 700,00
215	Install materiel et outillages techniques					
2152	install ations voiries	22 586,82	25 000,00	539,99		
2158	Autres installation mat et outillage tecniques	9 328,97	7 700,00	2 159,24		
218	Autres immo corp, bloc sanitaire face basilique				45 000,00	
2184	materiel de bureau et mobilier	27 345,00	1 558,00	1 543,21		
2188	Autre immobilisations corporelles	1 188,00		83,88		
23	Immobilisations en cours	151 369,90	658 446,40	339 087,19	566 798,63	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	437 446,40	248 728,75	339 352,00	22 148,00
2312	Agencement aménagement Eco lotissement	95 116,77	175 000,00	50 360,82	125 000,00	
2315	Install materiel et outillages techniques	51 704,63				
	refection du plancher de la basilique				11 119,79	
	isolation et poursuite isolation du local coomunal				0,00	4 407,46
	camping mise hors d'eau des refuges				8 536,32	
	remplit porte d'entrée immeuble apt mme Gache				4 142,52	
	txv electriques pour vestiaires stade de foot				6 648,00	1 224,00
	assenseur monte charge CAC				0,00	50 000,00
2318	jeu monument	4 548,50			72 000,00	
238	Avances versées sur txv voiries CCVA		46 000,00	39 997,62		
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	39 802,54	39 802,54	286 874,14	
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	39 802,54	39 802,54	286 874,14	
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	388 371,19	1 124 957,97	538 010,04	1 365 108,77	94 479,46
	RECETTES INVESTISSEMENT	Réalisé au 31/12/2022	BP 2023	Réalisé en 31/12/ 2023	BP 2024	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 487,01	100 511,57	101 923,22	321 946,23	
102	dotations et fonds d'investissement					
1022	fonds d'investissement					
10222	FCTVA	0,00	41 400,00	41 400,30	33 672,09	
10226	taxe d'aménagement	1 487,01	0,00	1 411,35	1 400,00	
106	Réserves					
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	0,00	59 111,57	59 111,57	286 874,14	
13	Subventions d'investissement	21 000,00	319 400,00	149 212,68	321 000,00	
131	subv d invest ratt aux actifs amortissables					
1311	Etat et etablissement nationaux	21 000,00	118 000,00	106 382,68	123 000,00	chantier eau et assainissement
1312	Région		49 000,00	27 850,00	31 000,00	chantier mur soutènement cimetière
1313	Département	0,00	48 300,00	14 980,00	48 000,00	detr chantier eau potable
1318	Autres		104 100,00	0,00	22 000,00	agence de l eau chantier eau potable
					49 000,00	subv 35% sur trx facturés ht 140 000
					48 000,00	sur invest de 60 000 ht mt 48 000
1388						si trv effectués fin juin2024
16	Emprunts et dettes assimilés	270 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	
164	emprunts auprès d'etablissement financiers					
1641	emprunt en euros	270 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	
001	Excédent d'investissements reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Excédent d'investissements reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	505 046,40	0,00	422 162,54	
021	Virement de la section de fonctionnement		505 046,40	0,00	422 162,54	
	vente immobilisation(ancienne ecole publique)				100 000,00	
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	292 487,01	1 124 957,97	251 135,90	1 365 108,77	

accordée

versée

accordée

potentielle

accordée

accordée

DETAIL DES INVESTISSEMENTS		Réalisé en 2021	Réalisé en 2022	réalisé au 31 12 2023	BP 2023	Budget primitif 2024	Investiss. reportés en 2025
16	Emprunts et dettes assimilés	33 383,44	43 943,98	108 338,29	316 000,00	253 746,00	
	total dépenses reelles hors operations	44 505,85	43 943,98	108 338,29	316 000,00	253 746,00	
	Immobilisation Reste à réaliser		52 224,85		0,00		
op 119	reprise adduction réseau		31 597,25				
op 179	mur soutènement cimetièr		10 442,60				
op 180	hotel Beausejour +aménagement paysager		1 782,00				
op 195	city park		8 403,00				
	IMMOBILISATIONS	260 334,91	255 750,79	389 869,21	703 155,43	824 598,63	94 479,46
119	reprise adduction réseau		0,00		0,00		
175	agence postale	6 798,18	0,00		0,00		
176	aménagement et installation mairie	4 098,81	0,00		0,00		
178	eclairage publique 2ieme tranche	18 912,97	0,00		0,00		
179	mur de soutènement cimetièr		12 862,60	18 775,20	18 775,43		
180	hotel beau séjour +aménagement paysager		68 624,40		0,00	168 000,00	
181	adressage et signalétique des rues		14 068,20	501,24	2 000,00		
182	finalisation travaux agence postale	165,00	0,00		0,00		
183	finalisation travaux mairie bibliotheque	43033,24	0,00		0,00		
184	finalisation mur de soutènement cimetièr	6 000,00	0,00		0,00		
185	réaménagement camping	1 953,14	0,00		0,00		
186	conduite projetée		0,00		0,00		
187	schéma directeur réseau	33 176,40	10 995,60	3 000,00	23 000,00	0,00	
188	jeu monument		3 000,00		0,00	72 000,00	
189	viabilisation eco-lotissement		95 116,77	50 360,82	175 000,00	125 000,00	
190	acquisition installations d hebergement	54 579,42	0,00		0,00		
191	aménagement local communal	3 713,47	0,00		0,00		
192	acquisition matériel informatique	2 930,78	0,00		0,00		
193	réseau eau potable et assainissement	21 973,50	1 440,00	224 489,69	240 000,00	160 000,00	
194	tracteur	63 000,00	0,00		0,00		
196	aménagement terrain city parc		0,00	7 384,80	10 000,00		
197	acquisition machine à laver et sechage		18 942,00		0,00		
198	acquisition godets et support fauchage (tracteur)		2 340,00	3 933,60	0,00		
199	réaménagements 6 points de collecte		0,00		0,00		
200	installation et alment lave et seche linge		5 774,40		0,00		
201	saleuse						
202	mur de soutènement		22 586,82		0,00		
203	amenagement paysager			15 252,72	20 500,00		
204	reseau eau potable			3 480,00	164 880,00	160 000,00	
205	trois murs de soutènements				25 000,00	19 352,00	22 148,00
212	scellemets de mats et grillage rigides terrain F			4 000,00	4 300,00		
212	amenagement camping			2 352,00	4 800,00		
2135	rplacement 2 chauffe eau bung, rempl wc sanitaires			2 854,98	1 642,00		
2158	taille haie stihl			799,00	5 700,00		
2158	souffleur stihl			859,00			
2184	2 banquettes litpour gites			1 543,21	1 558,00		
2152	panneau ville sanctuaire			539,99			
2188	telephone portable			83,88			
231	mise en conformite electrique basilique			5 681,05	6 000,00		
238	acpt ccva voirie			39 997,62	46 000,00		
231	l travaux porte st Monique			3 980,40	20 000,00		
	ascenceur-monte charge CAC					0,00	50 000,00
	WC et sanitaire camping +bat pmr 16700 ttc					44 800,00	16 700,00
	bloc sanitaire face à la Basilique					45 000,00	
	refection du plancher de la basilique					11 119,79	
	isolation et poursuite isolation du local coomunal					0,00	4 407,46
	camping mise hors d'eau des refuges					8 536,32	
	remplt porte d'entrée immeuble aprt mme Gache					4 142,52	
	tvx electriques pour vestiaires stade de foot					6 648,00	1 224,00
	total dépenses opérations d'investissement	260 334,91	307 975,64	389 869,21	723 155,43	824 598,63	94 479,46